

## Lancement du projet d'adaptation du littoral tunisien aux changements climatiques



TUNIS, 23 fév. 2010 (TAP) - Un séminaire de démarrage du projet d'«adaptation du littoral de la Tunisie aux changements climatiques», a été organisé, mardi, à Tunis par l'Agence de protection et d'aménagement du littoral (APAL) avec le concours du programme des nations unies pour le développement (PNUD).

Ce projet, réalisé en partenariat avec l'APAL et le PNUD, s'inscrit dans le cadre d'un programme global d'Adaptation de l'Afrique aux changements climatiques (PAA) couvrant une vingtaine de pays Africains, dont la Tunisie, le Maroc, le Sénégal, le Cameroun, le Gabon, Burkina Faso.., moyennant une enveloppe totale de l'ordre de 92 millions de dollars.

Financé par le Gouvernement Japonais, à raison de 3 millions de dollars, le projet d'adaptation du littoral tunisien aux changements climatiques se veut un projet pilote visant notamment, le renforcement des capacités d'adaptation du littoral tunisien aux changements climatiques à travers l'élaboration d'études et de recherches sectorielles ciblées.

D'une durée de deux ans, ce projet a également pour objectif d'assurer un meilleur partage d'informations et de connaissances sur les différentes actions d'adaptation, d'identifier des options de financement devant couvrir les coûts d'adaptation aux changements climatiques et de mettre en place des mécanismes dynamiques de long terme pour la gestion des risques liés aux changements climatiques, et ce, dans le cadre d'une approche globale et intégrée.

Dans son intervention, M.Nadhir Hamada, ministre de l'Environnement et du développement durable a indiqué que le projet d'adaptation du littoral aux changements climatiques ne manquera pas de renforcer les programmes initiés par la Tunisie pour protéger son écosystème littoral et marin, s'étendant sur plus de 1600km et comprenant plus de 60 îles et îlots et 70 zones humides littorales.

Le plan d'action adopté pour réduire la vulnérabilité des écosystèmes, a-t-il ajouté, s'articule autour de plusieurs axes ayant pour objectifs la prévention contre l'érosion marine, la protection des zones basses littorales, la conservation des ressources hydriques littorales et la protection des écosystèmes marins et côtiers vulnérables.

M. Hamada a encore affirmé que dans la perspective de promouvoir la durabilité des activités économiques dans les régions littorales, un programme visant la promotion de l'écotourisme insulaire, à travers un circuit touristique comprenant 6 îles tunisiennes (Zembra, Jalta, Kerkennah, Kneiss, Kuriat et Djerba) est actuellement à l'étude.

M.Mohamed Belhocine, représentant résident du PNUD à Tunis, a plaidé quant à lui pour une plus grande coopération Sud-Sud afin de garantir la durabilité des actions d'adaptation aux changements climatiques, relevant que la Tunisie aura à jouer un grand rôle tant sur le plan national qu'Africain dans ce domaine.

Au nombre des risques auxquels les pays de la région se trouvent confrontés, il a évoqué la pollution du littoral, la perte des zones humides côtières en raison de l'élévation du niveau de la mer, outre, l'augmentation de la fréquence et de l'ampleur des inondations côtières, l'intrusion de l'eau de mer dans le nappes d'eau douce avec pour corollaire

une détérioration de la qualité de l'eau de surface et des eaux souterraines (Salinisation).

Pour sa part M. Toshiyuki Taga, ambassadeur du Japon à Tunis, s'est dit satisfait de la coopération établie entre les partenaires du projet et fait état de l'engagement de son pays à appuyer l'initiative "Cool Earth" visant notamment à aider les pays africains à surmonter les effets nocifs des changements climatiques.